

10 mm

10 mm



Keep area blank & varnish free
for overcoding Lot and EXP
& 2D Matrix 54 x 30 mm

10 4004 3
6028038

22 mm

Unvarnished area for pasting

CYTARABINE ACCORD **100 mg/ml, solution** **injectable ou pour perfusion**

AGENT CYTOTOXIQUE

Médicament autorisé N°: 34009 585 313 8 5

Titulaire et Exploitant:
ACCORD HEALTHCARE FRANCE SAS
635 RUE DE LA CHAUDE RIVIERE
59000 LILLE



**CE MÉDICAMENT
+ GROSSESSE
= DANGER**

Ne pas utiliser chez la femme enceinte ni chez
l'adolescente ou la femme en âge de procréer,
et sans contraception efficace, sauf en
l'absence d'alternative thérapeutique

100 mg/1 ml

accord

**CYTARABINE
ACCORD**
100 mg/ml,
solution
injectable ou pour
perfusion

À conserver à une
température ne
dépassant pas 25°C.
Ne pas réfrigérer.
Conserver le flacon
dans l'emballage
extérieur,
à l'abri de la lumière.

Code : GujDrugs/G/28/1026

CYTARABINE ACCORD **100 mg/ml, solution** **injectable ou pour perfusion**

Cytarabine

Cytarabine.....100 mg

Pour 1 ml de solution.
Chaque flacon de 1 ml contient 100 mg de
cytarabine.

Excipients : Macrogol 400, Trométamol,
eau pour préparations injectables.
Voir la notice pour plus d'informations.

A usage unique.
Lire la notice avant utilisation.
Voie intraveineuse ou sous-cutanée.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

100 mg/1 ml

accord

Tout produit ou
déchet de
médicament non
utilisé doit être
éliminé conformément
à la réglementation
en vigueur.



Soyez très prudent
Ne pas conduire sans l'avis
d'un professionnel de santé.

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

Liste I - Uniquement
sur ordonnance
Médicament réservé
à l'usage hospitalier.
Prescription réservée
aux spécialistes en
hématologie ou en
médecine interne.

1 flacon de 1 ml

1 flacon de 1 ml

CYTARABINE ACCORD
100 mg/ml, solution
injectable ou pour perfusion

INC5014_V1



